

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2015

Date convocation : 15 septembre 2015

Excusé : M. BERNARD

Absent : H. ALLARD

Lecture du compte-rendu du 30/06/2015 : approbation du Conseil

▪ **Voirie forestière 2016 :**

Le Conseil Municipal approuve le projet présenté par l'ONF qui préconise des travaux de création d'une route forestière (1380 ml), 4 pistes de 2870 ml et 5 places de dépôt sur les voiries suivantes :

- Pralong au chemin communal de la Faye
- Les 9 chemins à Vauribeyre
- Rochette Borel

Le Conseil sollicite une aide financière de l'Etat à hauteur de 80% sur un montant de travaux estimés à 119 036 € HT et accepte le devis de l'ONF pour un montant de 1500 € HT concernant l'élaboration du dossier de subvention.

▪ **Accessibilité bâtiments publics :**

Suite à l'appel d'offres infructueux lancé par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance et vu le délai de remise de l'agenda fixé au 27/09/15, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire une demande de prorogation du délai de dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé et à signer tout document relatif à ce dossier. M. le Maire précise que lors du dernier Conseil Communautaire, le bureau d'études Lancrenon Paysages a été retenu.

▪ **Convention Fonds de concours avec la CCVA :**

Le Conseil Municipal accepte de reverser à la CCVA la somme de 8 678 € et autorise M. le Maire à signer la convention de fonds de concours afin de respecter les engagements du Pacte pour financer le projet de la maison de l'enfance.

▪ **Section de Sauvessannelles – coupe de bois :**

Le Conseil Municipal autorise la section de Sauvessannelles à effectuer une coupe de bois d'environ 17 m³ dans la parcelle cadastrée section BC n°373. Une convention d'achat sera signée avec la scierie CROUZOLON 43 Dunières.

▪ **SIVOM Ambert :**

Le Conseil Municipal adopte les modifications des statuts du SIVOM d'Ambert.

▪ **Commission Sécurité :**

Suite au diagnostic de la commission de sécurité pour l'église et la salle de cinéma, des devis sont en cours afin de mettre aux normes.

▪ **Questions diverses**

- M. le Maire fait une synthèse de la Loi Notre (nouvelle organisation territoriale de la République). La réforme prévoit, entre autre, l'adoption d'une nouvelle carte de France à 13 régions dont Auvergne Rhône Alpes et le relèvement de la taille minimale des intercommunalités.